

CSE conditions du travail

6 novembre 2025

Face au risque d'agression, La CFE-CGC Occitanie renouvelle sa demande d'anonymisation des conseillers de toutes modalités pour protéger leur vie privée et répondre à l'obligation de sécurité de l'employeur envers ses salariés. Cette demande a vocation à concerner tout salarié qui le demande.

La CFE-CGC demande l'arrêt des audios et webinaires à 13H30 dans le respect des heures fixes et variables.

La CFE-CGC redemande de minorer les objectifs des sites où les ELD sont incomplètes durablement.

Le CFE-CGC alerte sur la nomination de managers débutants, REA ou directeurs d'agence sur des sites au contexte difficile ce qui met en danger leur prise de poste.

Le CSE mandate le CSSCT pour analyser et réfléchir sur les malaises au travail qui ont augmenté de manière significative

BULLE-TIN DU CSE DU 6 NOVEMBRE 2025

